

**Ensol
108 Rue des Dames
75017 Paris**

SAINT-GEORGES-LES-BAINS, le

N/Réf. : DP00724026A0044

Objet : Non opposition à une déclaration préalable

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable n°DP00724026A0044 enregistrée le 30/07/2026 pour un projet de panneaux solaires photovoltaïques situé au 660 Chemin de Vitaterne à SAINT-GEORGES-LES-BAINS (parcelle cadastrée ZI-0011).

Le service instructeur a procédé à l'instruction de votre dossier. Il s'avère que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable est d'un mois conformément au code de l'urbanisme.

Ainsi, à compter du 31/08/2026, vous bénéficierez d'une décision tacite et vous pourrez commencer les travaux après avoir :

- affiché sur le terrain le récépissé de dépôt pour attester la date de dépôt,
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Vous trouverez ci-joint la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui doit être complétée et déposée en Mairie à la fin des travaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Pour le Maire et par délégation
adjoint chargé de l'Urbanisme
Roger MAZOYER

Geneviève PEYRARD